

Vos questions / nos réponses

Passage en gelule methadone

Par [RK](#) Postée le 25/02/2026 10:14

Bonjour. Je suis sous methadone depuis 2022 et j'ai diminuer tres vite. Maintenant je suis a 5 mgr en sirop depuis decembre 2024. J aimerais passer en gellule mais la securite sociale me donne un document ALD affection longue duree ce qui bloque pour la maison des addictions et ne peut pas me passer en gelule. Je ne comprends pas commment faire pour pouvoir passer en gelule car sans ca je ne pourrez jamais dimunuer par 1 mgr vu que le sirop c'est 5mgr pas en dessous. Deja plus d'un an que ca bloque alors que je sais que si je passe en gelule je vais arreter plus facilement ce traitement et la rechute et impossiboe car j'en ai ete tres marquer et ecoouer. Quelle demarche pour avoir cet accord du medecin de la securite sociale? Merci par avance.

Mise en ligne le 25/02/2026

Bonjour,

Nous comprenons l'intérêt que représente l'accès à la méthadone en gélules dans la poursuite de votre parcours de soins. Nous entendons l'impasse dans laquelle vous vous trouvez mais ne saurons malheureusement vous répondre sur ce qui bloque entre votre sécurité sociale et le centre d'addictologie où vous êtes suivi.

Si vous êtes en contact dans le cadre de votre prise en charge avec un ou une assistante sociale, il ne faut pas hésiter à le ou la solliciter si ce n'est déjà fait. Peut-être pourriez-vous aussi adresser directement votre demande à la caisse d'assurance dont vous dépendez via le formulaire de contact disponible sur leur site ou en leur téléphonant.

Si besoin d'un conseil d'ordre juridique, des consultations gratuites existent dans les « Maisons de justice et du droit.

Nous souhaitons sincèrement que cette situation puisse se débloquent dans les délais les plus brefs.

Bien à vous.
